

^

^

DEPERLANT

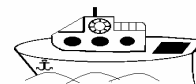
DEPERLANT RELUISEUR APRES-SHAMPOING POUR CARROSSERIES USAGE PROFESSIONNEL

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide translucide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 985 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Acide.
. pH	: 4,5 environ
. IONOGENEITE	: Caractère non ionique
. BIODEGRADABILITE	: Conforme (supérieure à 90 %).
. COULEUR	: Bleue.
. TENSION SUPERFICIELLE à 0,5 %	: 33,80 Dyne/cm.



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES



Dispersable dans l'eau en toutes proportions. Haute concentration en matières actives
S'utilise en rinçage terminal après le cycle de lavage au shampoing ou à la mousse active et du rinçage traditionnel.

Economique, s'utilise en très faible dosage dans l'eau par projection en solution lors du retour du portique, brosses écartées, dans les programmes de lavages automatiques, ou bien par pulvérisation simple en usage manuel au cours du rinçage terminal.

Ne contient pas de silicones. Non caustique et non corrosif.

Par ses propriétés hydro-dispersantes, permet d'étendre le film d'eau très rapidement sur les carrosseries, facilitant ainsi le séchage rapide.

Evite les inconvénients survenant au séchage tels que apparition de traces de coulures, d'auroles blanchâtres, du spectre des gouttes d'eau séchées particulièrement visibles lorsque l'eau de rinçage est calcaire ou insuffisamment adoucie.

Participe à l'obtention de carrosseries, surfaces ou bâches brillantes.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Utiliser dans les différents cycles des programmes de lavage, juste après le passage du shampoing nettoyant, par projection lors du retour du portique.

Dosage par véhicule (à moduler selon qualité et dureté de l'eau, matériel de projection, finesse de pulvérisation): En moyenne, régler la concentration de 50 à 100 ml de reluiiseur en dispersion dans 10 à 15 litres d'eau. Après-shampoing moussant ou par mousse active : 20 à 25 ml par véhicule.

NOTE : Peut être utilisé également lors du nettoyage de véhicule sans portique, comme aide au rinçage pour obtenir des surfaces brillantes lors d'utilisation d'eau calcaire susceptible de laisser des dépôts au séchage.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.